




## Documents :

 [Charte du bien vieillir](#)

## La charte du bien vieillir

La Ville s'engage ainsi à promouvoir le bien vieillir en poursuivant des mesures concrètes d'accompagnement déclinées dans les domaines suivant :

### La participation citoyenne

- Mise en place d'un Conseil des Sages depuis 2008

### L'information et la communication

- « Mode loupe » lors de la refonte du site internet
- Utilisation du site de la ville par profil avec un onglet « Seniors »
- Le CCAS renseigne et les administrés sur les dispositifs existants en faveur des seniors

### La mobilité et le transport

- Réfection des trottoirs et installation de bancs publics

### La vie à domicile

- Portage des repas
- Soutien aux associations permettant le maintien à domicile et le soutien aux familles concernées par la maladie d'Alzheimer
- Plan canicule

### La vie sociale

- Festivités telles que les noces d'or et diamant, la galette des rois
- Activités intergénérationnelles
- Semaine bleue

### La culture et la formation

- Acquisition par la bibliothèque municipale de livres à gros caractères

### L'Habitat

- Le CCAS informe et oriente les seniors vers les démarches visant à améliorer leur habitat
- Existence de résidences sociales et seniors en

**Source URL:** <https://www.ville-isle-adam.fr/article/charte-du-bien-veillir>